

# COMITE DIRECTEUR DE LA FFMN DU 24 OCTOBRE 2020

## PRINCIPALES DECISIONS :

### 1/ Il est décidé, à l'unanimité, de fixer le coût des licences 2021 :

#### **Pour ceux qui étaient licenciés en 2020 à :**

Licences Compétition, Dirigeant et Juge/arbitres à 25 €

Licences loisir à 15 €

Licences accompagnant à 10 €

Licences juniors offertes.

#### **Pour les nouveaux licenciés les tarifs restent identiques à 2020 soit :**

Licences Compétition, Dirigeant et Juge/arbitres à 40 €

Licences loisir à 25 €

Licences accompagnant à 15 €

Licences juniors 20 €

### 2/ Le nouveau découpage des régions est définitivement adopté à l'unanimité :

Région Nord-Ouest (O.D. n°1) est rattachée l'Eure et Loire.

Région Est (O.D.n°2) sont rattachées la Côte d'Or et la Saône et Loire.

Région Méditerranée ( O.D.n° 4) sont rattachés l'Ain, la Loire, le Rhône, la Haute Savoie, la Haute Loire, l'Isère, la Savoie, l'Ardèche, la Drôme.

Région Sud-Ouest (O.D.n° 5) sont rattachées le Cantal le Puy de Dôme et l'Allier.

Région Ile de France (O.D.n°7) sont rattachées le Loiret, l'Yonne, la Nièvre et le Cher.

Région Bretagne-Pays de Loire (O.D.n° 8) sont rattachées les Deux Sèvres, la Vienne, l'Indre, le Loir et Cher, l'Indre et Loire..

Il est demandé au webmaster de mettre à jour la carte de France et les indications s'y référant, à jour.

Du fait que le nombre des O.D. passe de 8 à 6, deux places au comité directeur se libèrent. Ce ne seront pas 6 mais 8 candidats qui seront élus par les Présidents de clubs lors de la prochaine assemblée générale en janvier 2021. L'appel à candidature pour ces 8 postes et le formulaire à remplir est dans Message d'hiver.

Le club de Beaurain demande à être rattaché à l'Ile de France : Demande acceptée à l'unanimité

Le club des sables d'Olonnes demande à être rattaché à la région Sud-Ouest : Demande acceptée à l'unanimité.

### 3/ Election des commissions techniques :

Le comité directeur valide à l'unanimité la composition des commissions techniques. Elles commenceront à fonctionner dès le lendemain de l'AG des clubs. Charge à chacune des commissions de désigner un responsable.

Rappel : Ce responsable ne pourra pas être un directeur technique puisque cette dénomination ne s'applique qu'aux personnes payées par l'état. Il faudra trouver un autre nom.

4/ Prochaine réunion du comité directeur: Samedi 29 janvier 2021 à 14h, au siège de la Fédération Française Motonautique.

**Yvan COSTA**